

2016

UNE ANNÉE D'ACTION AVEC VOUS



aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AISNE





*Olivier DAUGER
Président de la Chambre
d'agriculture de l'Aisne*

L'année 2016 se caractérise par une crise tant climatique qu'économique touchant toute notre Agriculture axonaise. L'ensemble de nos filières est touché et a subi une perte de 200 millions d'euros.

Face à cette conjoncture et à la veille d'une nouvelle réforme de la Politique Agricole Commune, les chefs d'entreprise agricole sont amenés à réétudier leurs modes de production et à solliciter plus que jamais les organisations professionnelles agricoles.

Dans cet esprit, les équipes de la Chambre d'agriculture s'inscrivent pleinement dans ce processus de réflexion en tenant compte des problématiques conjoncturelles et structurelles sans oublier les aspects d'innovation présentés au quotidien tels que le digital, la réduction d'intrants, la génétique, etc.

Pour vous accompagner dans la gestion de vos projets, les élus et les agents de la Chambre d'agriculture gardent le cap d'une offre de services à 4 voies : élevage, agronomie, formation et territoire. Vous retrouverez, dans les pages de ce rapport, les actions menées par les services en 2016 ainsi que les rendez-vous pris pour cette nouvelle année.

Fortes de cette dynamique présentée pour la mandature 2013-2019, les équipes de professionnels et de conseillers, en lien avec les partenaires, se tiennent à la disposition de l'ensemble des ressortissants de la Chambre d'agriculture.

Rapport d'activités 2016
1, rue René Blondelle – 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50 - Fax. 03 23 23 75 41
www.aisne.chambre-agriculture.fr

Directeur de la publication : Olivier DAUGER
Rédacteur en chef : Airy DARBON
Chargée de communication : Anne-Sophie FIEVEZ
03 23 22 50 66 – anne-sophie.fievez@ma02.org

Conception – Impression :
SETA – MA PROM – 03 23 22 50 28
Crédits photos : Chambre d'agriculture de l'Aisne
SETA

SOMMAIRE

• COMMUNICATION	p. 3
• AMÉNAGEMENT RURAL	p. 4
• AGRONOMIE - ENVIRONNEMENT	p. 7
• ÉLEVAGE	p. 10
• ENTREPRISES ET PROJETS	p. 13
• FORMATION	p. 16

CONSEIL

Le service communication de la Chambre d'agriculture propose aux agriculteurs, et aux services de la Chambre, son conseil pour la définition d'une stratégie de communication portant sur le choix de supports, la présentation des messages, le choix d'interlocuteurs le cas échéant,... Le service est intervenu dans ce sens sur les dossiers concernant les prestations de la Chambre d'agriculture, l'économie, l'environnement, l'aménagement de territoire ou encore les produits du terroir.

ÉVÉNEMENT

Le service communication accompagne les équipes à la réalisation de leur projet. Un plan de communication est mis en place comportant un rétroplanning des actions à mener, un listing des besoins, des conseils et de l'accompagnement identifiés par la chargée de communication. En 2016, le service a travaillé, entre autre, sur l'événement des journées élevage, la journée technique viande bovine, les semaines Mes parcelles, les 10 ans Mes parcelles, la journée technique fourrage, la journée des couverts intercultures, la Foire de Château-Thierry, la Foire de La Capelle,...

PUBLICATION

Le service communication intervient dans la conception et la rédaction de publications destinées aux ressortissants, aux élus, aux partenaires de l'agriculture et aux salariés de la Maison de l'Agriculture. En 2016, le service a réalisé 1 calendrier formations, 2 bulletins «Champs d'Actions», 1 parution dans un numéro du lycée agricole de Thiérache ainsi que dans un numéro de l'Ordre National du Mérite et dans le journal du parlement, 1 rapport d'activités, 1 document de présentation de la Chambre d'agriculture, 1 organigramme, 1 trombinoscope et la mise à jour des documents liés à la démarche Qualité.



RELATIONS PRESSE

Le service assure une veille médiatique constante. Chaque actualité agricole est conservée et éventuellement partagée avec les services selon l'objet traité. Le chargé de communication répond aux sollicitations des médias, identifie leurs demandes et les devances quand c'est possible. La Chambre d'agriculture a participé à la mise en place d'un voyage presse sur la filière fruits et légumes dans les Hauts-de-France organisé par la Chambre régionale d'agriculture régionale. Une quinzaine de journalistes ont découvert la filière sur une exploitation maraîchère du Soissonnais.

Entre **1** et **3** demandes d'interview par semaine.

LE SITE INTERNET ET RESEAU SOCIAL

En 2016, le site des Chambres d'agriculture Haut-de-France a été refondu. Les chargées de communication des Chambres d'agriculture Hauts-de-France ont travaillé sur une version plus moderne et dynamique.

Ce groupe régional travaille également sur la rédaction de la newsletter CA Hebdo, à raison d'une diffusion d'une quarantaine de CA Hebdo par an.

Le site internet héberge, depuis mars 2016, les vidéos «Situation des cultures» des conseillers agro-environnement. Soit plus de 6 000 vues en presque un an. L'état des cultures ainsi que des recommandations sont donnés chaque semaine.

Le service élevage a également débuté une série de vidéos «Nos conseils en élevage» en fin d'année disponibles en ligne.

105 publications (actualités, formations, documentations), **23 547** vues de la page d'actualités de l'Aisne en 2016 (contre 15 249 en 2015).



La page Facebook est suivie par **1 700** personnes au 31 décembre 2016 (contre 940 au 1er janvier 2016).

La Chambre d'agriculture de l'Aisne a posté plus de **61** publications en 2016 (contre 12 en 2015).

AISNE AVENIR

Aisne Avenir est un projet destiné à relever les défis économiques et sociaux que portent la Chambre d'agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ce projet a trois priorités : cultiver l'entrepreneuriat, cultiver la formation et les compétences.

Au travers d'Aisne Avenir, la Chambre d'agriculture a participé à deux événements : Passion d'entreprendre, le rendez-vous annuel des entrepreneurs du département, le salon des maires et le salon de la création-reprise d'entreprise. Le pôle Aménagement Rural en lien avec la chargée de communication travaille sur plusieurs projets Aisne Avenir.



Retrouvez toute l'actualité de votre Chambre d'agriculture dans les pages de **L'Agriculteur de l'Aisne**.

UNE MISSION CONSULTATIVE

> Urbanisme

Suivi des dossiers réglementaires

68 procédures d'urbanisme ont été suivies :
3 prescriptions d'élaboration de PLU, 9 projets de révision accélérée, modification simplifiée de PLU et 6 projets de SCOT. De plus, Le pôle a proposé à la signature du Président de la Chambre d'agriculture un avis sur :
- 16 projets de PLU,
- 1 projet de PLUI,
- 1 projet de mise en compatibilité de POS,
- 1 SCOT,
- 1 projet d'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine.

La CDPENAF, présidée par le Préfet, émet un avis sur tous les projets d'urbanisme. 11 commissions se sont tenues et ont traité 1 SCOT, 16 PLU, 1 PLUI, 1 révision allégée de PLUI, 27 autorisations d'urbanisme, 1 permis d'aménager et 1 délibération motivée de conseil municipal pour déroger aux principes de constructibilité limitée.

Avec l'entrée en vigueur de la Loi SRU de 2001, les Chambres d'agriculture ont une nouvelle mission vis-à-vis des projets de construction à usage non agricole qui sont soumis à des règles de distance vis-à-vis des bâtiments d'élevage. Le pôle étudie les dossiers et recueille l'avis de l'exploitant sur l'opportunité de déroger à cette condition de distance. Un avis a été rendu sur 16 dossiers de permis de construire pour l'année 2016. Par ailleurs, la Chambre d'agriculture a été consultée sur 10 dossiers d'autorisations d'urbanisme par les EPCI à fiscalité propre ayant mis en place un service instructeur pour le compte des Communes compétentes en matière d'urbanisme.

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
PLU/I : Plans Locaux d'Urbanisme / Intercommunaux
POS : Plan d'Occupation des Sols
DDT : Direction Départementale des Territoires
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

→ Charte foncière

La Chambre d'agriculture a travaillé avec les services de la DDT et le service juridique de l'USAA à l'élaboration de la charte foncière qui a pour ambition de proposer aux partenaires une gestion économe de l'espace. Elle a été signée le 23 septembre 2016 par le Préfet, le Conseil Départemental, l'Union des Maires, la SAFER, l'USAA, et la Chambre d'agriculture.



> Foncier

En quelques chiffres - Des avis proposés à la signature du Président de la Chambre d'agriculture :
- 6 avis sur la protection des captages d'alimentation en eau potable.
- 1 avis favorable sur le SAGE Haute Somme.
- 7 avis sur les plans de prévention des risques.
- 1 avis sur la stratégie locale du risque inondation de Chauny, Tergnier, La Fère.

Les infrastructures routières et ferroviaires - La Chambre d'agriculture a été sollicitée pour avis sur le sujet de l'enquête publique et parcellaire du projet d'aménagement de l'Eurovélo 3. Une étude précise du document transmis par la Préfecture a été faite ainsi qu'un recueil des observations des agriculteurs concernés. Elle a été à nouveau sollicitée pour avis au sujet du projet du Boulevard Urbain de Villers-Cotterêts.



Les infrastructures électriques et gaz

197 dossiers électriques « moyenne et basse tensions » (et gaz) ont été étudiés en 2016.
3 de ces dossiers ont fait l'objet d'une réponse spécifique dans la mesure où ces projets impactent directement du foncier agricole.
« La Convention de partenariat et d'actions de maîtrise des risques électriques aux abords des exploitations agricoles » a été renouvelée. Aucune ferme n'a été sécurisée par la réalisation de travaux en 2016. 9 fermes sont en cours d'étude.
Autres dossiers suivis : la convention « relations » avec ERDF, AFAF, le recueil des usages locaux,...

Cartographie départementale des cours d'eau

615 exploitants ont demandé plus de 1 700 modifications de cette cartographie, compilées dans le recueil du 11 janvier 2016 et intégrées au fichier SIG de la cartographie. Ces éléments ont été transmis à la DDT.

> Atlas permanent des territoires

La Chambre d'agriculture s'est attachée à mettre en lumière différentes conséquences de la réforme territoriale, notamment plusieurs cartographies ont été réalisées pour préfigurer les évolutions futures des EPCI :
- au gré des débats parlementaires courant 2015
- au fil des discussions de la CDCI courant 2016
- pour des compétences particulières telles l'instruction en matière de droit des sols à compter du 01/07/2015 (loi ALUR).

> MUAD

Compostage et méthanisation

- 1 avis technique sur 2 plans d'épandage d'unités de méthanisation.
- Réalisation de prélèvements et les analyses de BRF de déchets verts.

Boues urbaines, industrielles et matières de vidange

- Accompagnement de 5 collectivités et 2 vidangeurs dans leurs démarches et réflexions.
- 1 avis technique émis sur 17 plans d'épandage urbains. En 2016, 8 filières urbaines ont été régularisées.
- Réalisation de 30 analyses de boues. La campagne de prélèvements s'est déroulée du 15 mars au 26 avril et a concerné plus d'un tiers des stations d'épuration urbaines et industrielles réalisant des épandages de boues dans l'Aisne.

Pour les boues urbaines, le bilan 2015 est de

16 464 tonnes de matières sèches,
4 592 ha concernés et **172** utilisateurs
dans l'Aisne.



ANIMATION DES TERRITOIRES

> Erosion

L'accompagnement de la Chambre d'agriculture se concrétise en 2016 par :

- la réalisation de diagnostics à la demande des communes,
- la mise en place d'actions de médiation puis de conventionnement à la demande de collectivités,
- l'accompagnement à la création de l'Association Syndicale Autorisée de propriétaires viticoles en charge de la maîtrise d'ouvrage d'un projet hydroviticole,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage de collectivités,
- des actions de communication envers les agriculteurs, les collectivités et le grand public.



> Avec vous en 2016...

SRCE

L'année 2016 a été marquée par deux éléments majeurs :

- l'absence d'adoption par le Conseil régional des Hauts-de-France du projet de SRCE «Picard»
- le lancement d'un nouveau schéma intégrateur : le SRADDET.

SRADDET

Schéma de planification à vocation prescriptive pour l'élaboration d'une stratégie globale de développement. Dans ce contexte, le PAR a constitué les premiers éléments de réflexion sur l'émergence d'un projet partagé entre la région et la profession agricole. Le travail se poursuit en 2017 avec des ateliers de concertations planifiés au cours de janvier et février.

> MUAD

En 2016, la Chambre d'agriculture, ADIVALOR et les distributeurs de l'Aisne ont reconduit les collectes de déchets agricoles.



SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SRCE : Schéma Régional de Cohérence Écologique

PRESTATIONS DE SERVICE

> Foncier - Les infrastructures routières et ferroviaires

Les chemins ruraux - La Chambre d'agriculture est à même de transmettre aux communes demandeuses, des éléments techniques et juridiques concernant les chemins ruraux et les chemins d'exploitation sur le territoire. La commune de Montaigu et l'Association Foncière de Remembrement d'Etreillers et Francilly Selency ont sollicité nos services dans ce sens.

Le curage des bords de route - Pour favoriser la valorisation des produits de curage des bords de routes sur les parcelles agricoles, un test a été réalisé sur la commune de Moussy Verneuil dès l'été 2015. En 2016, la Chambre d'agriculture a proposé, aux services de la Voirie Départementale, un projet de convention départementale pour permettre la généralisation de cette pratique.

La circulation agricole - En 2016, la Chambre d'agriculture a accompagné les communes en lien avec les services de la Voirie Départementale sur différentes problématiques (les barrières de dégel, la limitation de tonnage, l'aménagement des voiries).



> Urbanisme - réalisation de diagnostic agricole

En 2016, le Pôle a continué la prestation engagée avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon dans le cadre de l'élaboration du SCOT.

Pays Aisne - Entièrement géré par le pôle, le site www.pays-aisne.org comporte l'ensemble des données de l'annuaire de l'intercommunalité.

13 004 sessions, **9 948** utilisateurs

49 772 pages vues et une durée moyenne des sessions de **2 min 15 s**

Depuis mi-décembre 2016, le site est en travaux pour intégrer les fusions d'EPCI à fiscalité propre et les modifications induites par la loi Notre. Nouvelles communes et périmètres des structures intercommunales bouleversent la représentation territoriale. Une remise en service est prévue pour mi 2017.

LA MISSION AGRICULTURE ALIMENTATION ET TERRITOIRE

La Chambre d'agriculture de l'Aisne veut renforcer son action en faveur du développement économique des filières sur les territoires. Une cellule économique, composée d'élus, a été créée dans le but de mener une réflexion prospective sur le territoire. Les premiers travaux de la cellule économique consistent à valider le diagnostic et à cibler des actions à développer sur le département.

> Avec vous en 2016...

- Diagnostic agricole du schéma de développement économique sur le territoire de Villers-Cotterêts, la Vallée de l'Aisne, l'Ourcq et Clignon.
- Diagnostic agricole pour l'élaboration d'un Projet d'Alimentation Territorialisé du Grand Laonnois.

FAITS MARQUANTS

→ Le projet GRT Gaz

GRT Gaz a raccordé la sucrerie Ste Emilie de Villers Faucon au réseau de gaz naturel, depuis la commune de Pontru (02). La Chambre d'agriculture a réalisé le suivi du chantier pour le volet agricole. Le but est de préserver au maximum les terres agricoles sur le passage du chantier, éviter les mélanges de terres et dégradations diverses.

→ Le projet RTE

Ce projet porte sur la création d'une ligne moyenne tension et d'un poste de transformation pour répondre aux besoins d'exportation du courant produit par les parcs éoliens de Thiérache. La Chambre d'agriculture a réalisé le suivi du chantier pour le volet agricole. Les visites hebdomadaires et la médiation avec les agriculteurs concernés ont permis de suivre la bonne préservation des terres agricoles par l'entreprise et de mettre en place un protocole de remise en état des terres, par décompactage.



Chantier électrique

ANIMATION DES BACS

> Avec vous en 2016...

- Participation des conseillers à 30 réunions.
- Elaboration de 5 lettres d'information envoyées sur tous les BAC.
- Organisation de 15 rendez-vous techniques.
- Animation relative aux MAEC sur 20 territoires.
- Participation à la rédaction de programmes agro-environnementaux.

> Outils et méthodes

Mesure AZUR - 4^{ème} année de mise en œuvre de la mesure. A la demande du financeur, le nombre d'engagements a été simplement maintenu. Les résultats du suivi de reliquats azotés en entrée-hiver de cette année sont conformes à ceux de l'année dernière. Une première réunion de restitution a eu lieu pour le BAC de Landifay. Des réunions sont programmées en début d'année 2017.

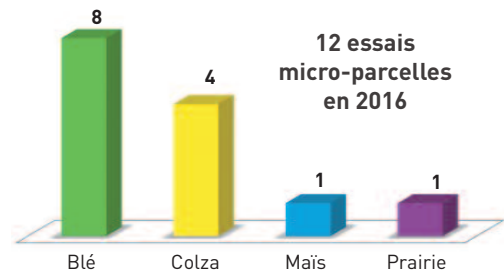
ZEPHYR - Cette mesure a été testée pour la 1^{ère} fois sur le secteur de Wiège-Faty, BAC Grenelle avec un arrêté plan d'action à enjeu phytosanitaire et azote. Elle est proposée sous la forme d'une formation en groupe et d'un conseil individuel.

10 exploitants volontaires souhaitent lancer une dynamique de groupe comparable à celle de la mesure Azur.

CULTURES - AGRONOME

> L'expérimentation

12 essais micro parcelles ont été menés. Leurs résultats sont détaillés dans le recueil des essais et sont disponibles sur le site internet. Tout au long de l'année, le bulletin «en direct de la plateforme» permet de suivre l'avancée des essais sur toute la région.



FAITS MARQUANTS

→ Journée technique fourrage

La journée a permis de visiter une plateforme de désherbage maïs fourrage et semis de différentes espèces sous couvert et une plateforme de désherbage et rénovation de prairies permanentes sur le site de Wimpy.

→ Journée des couverts intercultures

Cette plateforme de Bucy-le-Long a présenté l'intérêt des couverts hivernaux aux travers de leurs multiples fonctions. Cette action rentre dans un projet de recherche sur la multifonctionnalité des couverts dont le contenu a été établi suite aux résultats d'enquêtes remplies auprès d'agriculteurs.

Un groupe de 14 exploitants intéressés par la multifonctionnalité des couverts a été créé pour tester et échanger sur de nouvelles pratiques en matière d'intercultures.



Journée technique fourrage



Journée des couverts intercultures

DÉVELOPPEMENT DE NOS PRESTATIONS

Mes parcelles - Mes parcelles fête ses 10 ans ! L'outil a développé l'intégration des cartes de modulation intra-parcellaires au niveau national.

- 13 nouveaux abonnements par des coopérateurs de la COVAMA (donc 69 au total) et 12 abonnements de viticulteurs indépendants
- 225 abonnements agricoles
- 60 abonnements SERENITE
- 4 accompagnements individuels et 5 ateliers de perfectionnement.



«Contrôle pulvérisateur» et «banc essai moteur» en phase de reprise

La Chambre d'agriculture propose un contrôle des pulvérisateurs afin de répondre à la réglementation en vigueur, ainsi que des diagnostics de «banc d'essai moteur» permettant d'adapter la conduite aux caractéristiques moteur des tracteurs. Depuis le 21 juin 2016, un nouvel arrêté a été publié au «Journal Officiel» et de profondes modifications interviennent. Ainsi, de nouvelles catégories de matériels de pulvérisateur sont maintenant soumises au contrôle technique.

50 contrôles pulvé et **10** diagnostics banc d'essai moteur

> Avec vous en 2016...

La Chambre d'agriculture de l'Aisne, en partenariat avec celles de l'Oise et de la Somme, se sont engagés dans un programme de recherche et développement en agroéquipement afin de tester des solutions permettant de réduire l'impact de certaines pratiques agricoles sur l'environnement en s'appuyant sur les leviers qu'assure le machinisme.

> PERSPECTIVE 2017

La majorité des essais 2016 est reprise avec l'introduction d'un nouveau champ d'expérimentation sur le «biocontrôle».



Réseau Dephy



Journée technique betterave bio



Réseau Dephy

> Travaux de recherches

Le projet Auto'N - La phase de conception de systèmes de cultures s'est poursuivie avec la tenue des ateliers impliquant les derniers agriculteurs participants et la phase de suivi a été initiée avec la réalisation des audits Systerre et les premières mesures et analyses aux champs.

Le programme sol-D'Phy - La seconde partie du programme a débuté pendant l'automne 2015/2016. Elle a consisté à la mise en place d'expérimentations en collaboration avec les différents partenaires du projet sur les effets de tassements liés aux chantiers de récolte.

Le projet N'EDU - Pour cette dernière année, la priorité a été donnée à la réalisation du logiciel pédagogique basée sur AzoFert®, à la réalisation des ressources de formation en ligne « EducagriNet » et aux actions de communication. Le logiciel N'EDU a été finalisé et est désormais accessible en ligne librement depuis le site www.nedu.fr. Son utilisation invite les apprenants à réfléchir en situation réelle sur une problématique agronomique essentielle.



Réseau des sites et fermes IAR - Une plateforme d'expérimentation sur 4 ans à le Hérie-la-Vieville est mise en place afin de tester la faisabilité technique et économique de systèmes de cultures qui intègrent la production de biomasse tout en limitant l'usage des produits phytosanitaires.

Innovagr'eau - 15 exploitations ont bénéficié d'un conseil individuel, et d'un plan d'action adapté à l'exploitation vis-à-vis de la vulnérabilité de leurs sols aux risques de transfert des produits phytosanitaires dans les nappes phréatiques.

Programme régional sur la production en AB - 3 diagnostics de conversion ont été réalisés en grandes cultures et tabac.

1 guide préconisation et **19** Infobio ont été envoyés aux agriculteurs biologiques de l'Aisne.

> Zoom sur...

La mise en place du plan Ecophyto 2

L'obtention de «Certificat d'utilisateur ou d'applicateur de produits phytosanitaires» a fait l'objet d'un certain nombre de modifications : la durée de validité du certiphyto sera de 5 ans pour toutes les catégories. La formation de deux ou trois jours sera suivie de tests QCM qui devront être réussis pour que le certificat soit délivré.

Sur un plan plus général, l'agro-écologie est un des axes privilégiés pour atteindre les objectifs érigés par le plan Ecophyto 2 et le développement de la protection intégrée tient une place importante.

Pour les réseaux DEPHY de la grande région Hauts-de-France, l'année 2016 fut marquée par cette phase de réengagement des fermes de démonstration et également par une journée d'échanges autour des systèmes agricoles économes en produits phytosanitaires. Près de 200 personnes ont répondu présent afin de débattre sur des solutions concrètes pour la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Le Bulletin de Santé du Végétal est maintenant régional et couvre l'ensemble de la région des Hauts-de-France.

La Chambre d'agriculture a répondu à un appel à projet «30 000 fermes vers l'agro-écologie» en vue **d'accompagner un groupe d'agriculteurs du sud de l'Aisne** et d'optimiser l'usage de produits phytosanitaires sur leur exploitation. Ce projet, animé par la Chambre, associera différents partenaires aux champs de compétences diversifiés et complémentaires.

FAIT MARQUANT

→ MAEc

Un retard dans la procédure de gestion administrative des dossiers MAEc, lié au décalage du traitement des dossiers PAC de 2015 a ainsi entraîné des retards de paiements.

Le ministère de l'Agriculture a ainsi mis en place l'A.T.R. (Avance de Trésorerie Remboursable) et prévoyait un acompte de 80 % du montant sur les MAEc à prévoir. Avec les notions de plafonnement, cette avance n'a représenté, selon les situations, que 30 à 60 %.

Par ailleurs, la Chambre d'agriculture a proposé 4 formations pour le suivi des engagements MAEc.

> La gestion quantitative de l'eau

La Chambre d'agriculture a procédé au transfert de données sur l'irrigation dans un nouveau système de gestion des données accessible par internet et communiquant avec la base OASIS du ministère de l'environnement. Ces travaux, permettant la connexion des bases de données préleveurs et ouvrages, seront finalisés en 2017. Par ailleurs, les fichiers du modèle hydrogéologique MARTHE ont été mis à jour pour intégrer la nouvelle année et permettre de nouvelles simulations.



L'INNOVATION DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

> L'élaboration de références, la réalisation d'études, et la communication

L'accompagnement de la Chambre d'agriculture s'appuie sur des références et des études réalisées par nos conseillers spécialistes en lien avec un réseau d'experts nationaux et régionaux.

24 fermes sont suivies dans le cadre des fermes de références INOSYS, dont l'objectif, en plus d'étudier les performances technico-économiques, est d'intégrer les performances environnementales et sociales.

Il en émane l'édition de documents d'information : Brève de bergerie, Techniviande, Observatoire de l'élevage herbivore en Picardie, L'Economie de l'élevage (bovin lait, bovin viande, ovin) et les notes de conjoncture des filières.



> La complémentarité élevage-culture

Les systèmes de polyculture élevage offrent des potentialités importantes d'un point de vue économique, organisationnel et en termes de développement durable. La Chambre d'agriculture y voit un enjeu important pour l'avenir et a choisi de s'y investir au moins à 3 niveaux :

- la complémentarité à l'échelle du territoire
- la complémentarité à l'échelle de l'exploitation
- la complémentarité entre les Hommes.

> L'autonomie alimentaire

Améliorer l'autonomie alimentaire des élevages offre une opportunité d'améliorer la compétitivité des exploitations ainsi que la durabilité environnementale des exploitations.



FAIT MARQUANT

→ Journées élevage

Les journées élevage ont rassemblé près de 180 personnes sur la thématique «Légumineuses fourragères : Opportunités ou contraintes selon votre système ?». Ce fût l'occasion de sensibiliser les éleveurs sur la gestion des surfaces légumineuses fourragères.



> PERSPECTIVES 2017

Après une phase de repérage des démarches innovantes, des témoignages ont été recueillis et compilés dans une brochure à paraître début 2017. Cette brochure regroupe 9 agriculteurs des Hauts-de-France dont 4 axonais. Son objectif est d'aider les exploitants dans leur quête de valeur ajoutée, d'amélioration des performances techniques, économiques et environnementales. La publication devrait également aider à réfléchir sur l'amélioration des conditions de travail.

FAIT MARQUANT

→ Eurodairy

Les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France se sont engagées dans le projet européen Eurodairy. L'objectif est d'étudier la résilience socio-économique des exploitations laitières dans leur environnement, de développer l'attractivité du métier et de stimuler le partage d'expériences afin de pérenniser les élevages laitiers de notre région.



> Avec vous en 2016

Mise en place de groupes d'éleveurs - 130 éleveurs de l'Aisne ont choisi de rejoindre l'un des 15 groupes animés par la Chambre d'agriculture. Ces groupes permettent de développer leurs compétences techniques, mieux connaître leurs coûts de production et les leviers pour les améliorer, échanger entre éleveurs.

Accompagnement des éleveurs laitiers - Un dispositif d'accompagnement a été mis en place début avril 2016 pour permettre le développement et l'animation de groupes. 3 groupes ont été lancés.

Contacts privilégiés - Les conseillers élevage partagent numériquement des informations pratico pratiques aux éleveurs (conseil technique, rappel d'une échéance,...).

Nos conseils en élevage - Depuis le mois d'octobre, le service développe des vidéos sur des conseils techniques évoluant selon l'actualité. Ces vidéos sont mensuelles et disponibles sur le site internet de la Chambre d'agriculture.



Toute modernisation ou création d'atelier nécessite de vérifier le respect d'exigences réglementaires au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

La modernisation des exploitations agricoles passe aussi par leur capacité à s'équiper tant en faveur des conditions de travail qu'en faveur de l'autonomie alimentaire.

24 dossiers relatifs à l'ICPE et **33** plans d'épandage ont été réalisés.

26 diagnostics ont été réalisés afin d'identifier les investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail.

ACCOMPAGNER LES ELEVEURS DANS LEURS PROJETS D'INVESTISSEMENT

23 conseils bâtiments ont été apportés et **50** permis de construire réalisés.

> Zoom sur la conversion en agriculture bio

15 éleveurs ont souhaité une rencontre pour une première explication. 9 diagnostics et 7 études technico-économiques ont été menés. 4 projets se sont concrétisés, 3 autres éleveurs doivent convertir leur cheptel au printemps 2017. Les autres porteurs de projet sont toujours en phase de réflexion ou ont abandonné. Une formation «se convertir à la bio en élevage» a été proposée. Un document de synthèse a été publié «préconisations cultures et élevage – le métissage pour allier productivité et fonctionnalité».

> PCAE

Le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles est toujours une étape attendue notamment par les éleveurs. En 2016, 2 appels à projets étaient prévus. S'ils ont effectivement eu lieu, le 2^{ème} appel à projet a été partiel puisqu'il limitait considérablement l'accès aux aides pour les projets d'élevage. Pour cette raison, des projets ont été repoussés en 2017.

23 diagnostics globaux du système d'exploitation réalisés

96 dossiers ont été traités concernant **67** éleveurs.

42 dossiers ont été montés par le service sur le chapitre spécifique de la modernisation.



ACCOMPAGNER FACE À LA CRISE

> Avec vous en 2016

Calamités agricoles - Les inondations du printemps ont eu des conséquences néfastes sur le pâturage mais aussi sur la production fourragère. Les éleveurs ont dû rentrer leurs animaux, entamer le stock de fourrage, et dans certains cas, les pâtures ont été dégradées. Afin de faire reconnaître par le préfet le caractère de calamité agricole pour permettre aux éleveurs de percevoir une indemnisation, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a participé activement à la réalisation de commissions d'enquête. Elle a co-organisé des visites d'exploitation sur les zones touchées de Thiérache, du Laonnois et du Chaunois.

Approche Globale de l'Exploitation - Les Chambres d'agriculture ont bâti un audit appelé AGE. Cet outil permet d'analyser les dimensions techniques, financières et humaines pour faire ressortir les forces et les faiblesses de toute l'exploitation en production animale comme en production végétale. A l'issue de cet audit, des évolutions concrètes à mettre en œuvre sont proposées à l'exploitant.

> PERSPECTIVES 2017

Le service souhaite développer des formations sur le bien-être de l'éleveur. Les premières thématiques proposées porteront sur l'équilibre vie privée-vie professionnelle et sur la connaissance de soi.

Plan de soutien à l'élevage - Suite à l'effondrement des cours dans le domaine de l'élevage (viandes, lait), un plan de soutien national et un plan de soutien régional ont été mis en place. Les mesures mises en œuvre touchent le domaine fiscal, social et bancaire. Une cellule d'urgence a été créée. Un accompagnement technique et économique est proposé.

L'Homme reste au centre - Pour accompagner et vous aider au mieux, les conseillers élevage ont suivi une formation sur la posture à adopter face aux situations difficiles.

119 éleveurs de l'Aisne se sont fait connaître pour disposer d'un audit dont **51** par les services de la Chambre d'agriculture.

Concernant le plan de soutien à l'élevage, **3 594** contacts ont été pris.



ENERGIE ET BIOMASSE

> Des diagnostics énergétiques

Le service accompagne les agriculteurs dans leurs projets de réduction des consommations énergétiques et la production d'énergie renouvelable. Ces diagnostics, comme Dia'Terre, peuvent être parfois nécessaires pour les demandes d'aides à l'investissement dans le cadre du PCAE.

> Le Point Info Énergie

Le PIE a enregistré une quarantaine de contacts : **12 en méthanisation, 4 en économie d'énergie, 20 en solaire photovoltaïque et 2 en biomasse.**

Un regain d'intérêt est constaté sur le photovoltaïque avec la poursuite de la baisse du montant des investissements et une rentabilité supérieure à l'épargne classique et sans risques. La méthanisation reste également une thématique prédominante même si la crise de l'élevage a mis un coup d'arrêt aux projets notamment en élevage laitier.



1 unité de méthanisation agricole en injection dans le réseau de gaz naturel voit le jour

DIVERSIFICATION, CIRCUITS COURTS ET AGROTOUTISME

> Accompagnement de porteurs de projets

Point Info Diversification - 109 personnes ont été accueillies par le PID dont 26 ont obtenu une aide pour préciser et élaborer leur projet et 9 se sont engagés dans un contrat de progrès.

Actions régionales - Des travaux ont été menés en interne au sein des Chambres d'agriculture (02, 60 et 80) pour améliorer les actions de sensibilisation telles que l'harmonisation régionale des outils, la réactualisation de plaquette régionale, la rédaction d'articles «Cap Valeur Ajoutée» et la participation au Forum des Opportunités.

Actions d'accompagnement - 3 formations de diversification ont été proposées ainsi que 3 rendez-vous professionnels.

FAIT MARQUANT

→ Forum des opportunités

La Chambre d'agriculture de l'Aisne a organisé son deuxième « Forum des opportunités » le jeudi 2 juin à Samoussy au Clos d'Étrepois. Le principe est de créer un point de rencontre entre des filières souhaitant développer leur production dans l'Aisne et les agriculteurs du département en recherche de valeur ajoutée sur leur exploitation. 9 filières ont été représentées par plus de 40 entreprises (filières légume, bovine, ovine, volaille, petits fruits, tourisme, produits locaux, non alimentaire, biomasse, énergie, circuits courts, etc...). Cette deuxième édition a rencontré un vif succès. Plus de 400 exploitants et acteurs du monde agricole sont venus au rendez-vous.



> Le soutien aux projets collectifs

Groupe Drive fermier - Le projet initié en 2015 s'est poursuivi en 2016. La Chambre d'agriculture a accompagné 22 exploitations à créer une association : rédaction des statuts et du règlement intérieur, organisation de l'assemblée générale constitutive et animation autour de la mise en place du projet.

Groupe viande - Le projet a démarré suite à la fermeture de l'abattoir de Laon et de son atelier de découpe qui approvisionnait la restauration collective. Ce groupe de 10 éleveurs s'est constitué en association «Viandes de l'Aisne en circuits courts». Un premier test a été réalisé pour analyser les aspects de cette commercialisation, ce qui permettra d'envisager la pérennisation de l'approvisionnement en restauration collective.

Inventaire des maraîchers et producteurs de fruits rouges

L'objectif est de permettre de réunir les producteurs de façon à leur proposer des actions collectives visant en particulier à fournir la restauration collective. Une 1^{ère} visite a été organisée dans une légumerie.



INSTALLATION

> L'installation aidée

2016 est marquée par une baisse significative des installations aidées et non aidées. 16 dossiers d'aide à l'installation, tous financeurs confondus, ont été validés par les services de l'Etat, contre 30 en 2015.

4 dossiers d'installation PARI (aide régionale) ont été déposés auprès de la Région, soit 2 en élevage caprin avec transformation et 2 en production d'œufs AB. Un seul de ces projets a obtenu le double financement de la Région et de l'Etat.

30 % des dossiers déposés concernent une installation en double activité afin de sécuriser les revenus des jeunes. L'âge moyen est de 32 ans.

Le suivi post installation a permis d'accompagner 31 jeunes installés dans leur demande de mise en paiement de la DJA. Ce suivi a également permis l'établissement de 3 avenants sur les projets initiaux des jeunes.



> Le Stage 21 h

Le Stage 21 h est une étape obligatoire dans le cadre du parcours national pour obtenir les aides à l'installation. Depuis 2016, ce stage de 3 jours est aussi obligatoire dans le cadre des aides de la région (dispositif PARI), ce qui a permis de maintenir le nombre de stagiaires (46 en 2015).

FAIT MARQUANT

→ La Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAAF) du 13 octobre 2014 a modifié le dispositif du contrôle des structures. Elle instaure la régionalisation du nouveau Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles (SDREA). Ce schéma fixe les principales orientations de la politique régionale d'adaptation des structures agricoles.

> Le Centre de formalité des entreprises

Le CFE enregistre les créations, modifications et fermetures d'entreprise ayant une activité agricole. Une augmentation en 2016 s'explique par la mise en place d'une nouvelle réglementation concernant les ventes de chiens et de chats.



> Le Point Accueil Installation

Le PAI accueille tous les porteurs de projets agricoles. Sur 145 porteurs de projets rencontrés, 33 sont entrés dans le parcours à l'installation.

PPP - 58 candidats ont démarré leur PPP, 2 candidats ont eu deux entretiens. 25 candidats avaient eu un rendez-vous PAI avant 2016 et 33 un rendez-vous PAI en 2016.

Avec l'arrivée des candidats en parcours région, le nombre de préconisations a fortement augmenté. La région impose entre 2 à 4 formations obligatoires quel que soit le niveau d'étude des candidats.

142 préconisations ont été faites en 2016 soit 2.3 par candidat contre 79 préconisations soit 1.7 par candidat en 2015.



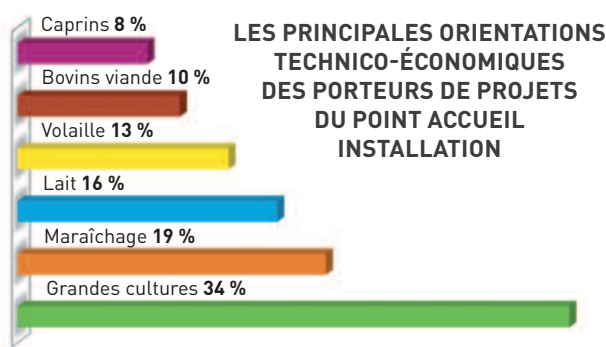
Stage 21 h : **41** candidats sur **5** sessions

CFE : **924** dossiers ont est traités soit **266** dossiers de plus qu'en 2015.

> PERSPECTIVES 2017

Les 2 programmes d'aides régionales à l'installation, le PARI picard et PRCTA* du Nord - Pas-de-Calais, devraient converger pour aboutir à un seul et même programme avant la fin 2017.

* Programme Régional à la Création et à la Transmission en Agriculture



TRANSMISSION

> Avec vous en 2016...

Disparition du Programme pour l'Installation et de Développement des Initiales Locales -PIDIL regroupait les actions mises en œuvre par l'État / les collectivités territoriales pour faciliter le renouvellement des exploitations en agriculture. Il est remplacé par le dispositif AITA, regroupant à la fois l'accompagnement des installations mais aussi l'accompagnement des cédants.

L'accompagnement du pôle cessation-transmission - 10 cédants ont bénéficié d'un accompagnement pour réfléchir à la cession de leur entreprise. A l'issue de ces rencontres, 5 exploitations agricoles ont été inscrites au RDI (répertoire départemental à l'installation). 3 de ces exploitations sont en cours de cessions et les projets de reprise devraient aboutir favorablement en 2017.



La bourse d'emploi :
211 inscriptions
(85 offres
et 126 demandes),
39 placements
et **988** contacts.

ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS EN DIFFICULTE

2016 se caractérise par une baisse du nombre d'agriculteurs en difficulté accompagnés par la Chambre d'agriculture au titre du dispositif «Agriculteurs en difficulté». Les éleveurs ont été orientés sur le dispositif d'audit d'exploitation. 12 dossiers ont fait l'objet d'une étude plus approfondie, avec un accompagnement personnalisé pour construire un projet.

VITICULTURE

> Avec vous en 2016...

L'Aisne dispose de 2 500 ha en production pour 770 exploitations spécialisées en viticulture. Les 3 Chambres (02, 10 et 51) coopèrent ensemble sous la bannière «Chambres d'agriculture du Vignoble Champenois», pour proposer une offre unique de services et de prestations aux viticulteurs de l'AOC Champagne : harmonisation des prestations (individuelles et collectives) tant en contenu qu'en coût, partage des compétences techniques. La Chambre d'agriculture de l'Aisne poursuit et accentue, en partenariat avec le GEDV afin d'organiser des essais, des démonstrations de matériels et des visites.



L'APPRENTISSAGE D'UN METIER ET L'INSERTION DES JEUNES

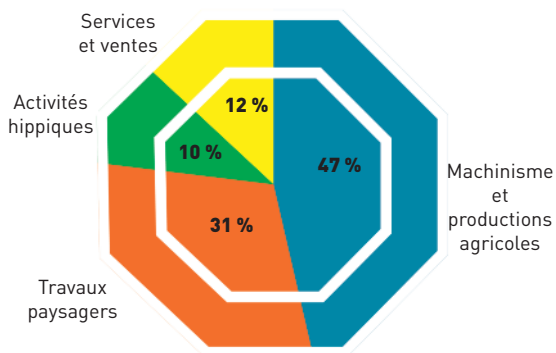
> Chiffres et tendances

- Effectifs globaux en progression de près de 6,43 % par rapport à 2015.
- Nombre d'entrants en formation en augmentation de 12,26 % après une baisse de 7 % à la rentrée 2015.
- Taux de réussite de 87,10 % en augmentation.
- Taux d'insertion professionnelle de 87,3 % sur les sortants 2015 dont 40,2 % poursuivent leur parcours professionnel.

> Répartition des effectifs

En comparaison avec la rentrée précédente, l'augmentation des effectifs s'est réalisée au profit des formations de niveaux IV et V, soit les premiers niveaux de qualification. Le pourcentage de jeunes en formation sur les métiers de l'agriculture et du machinisme représente près de la moitié des effectifs du Centre de Formation d'Apprentis (CFA). La filière des services et de la vente est en progression à cette rentrée, confortant ainsi les projets du CFA de renforcer ce domaine de formation.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/16 PAR FILIÈRES PROFESSIONNELLES



FAITS MARQUANTS

- **Entrée** de 7 apprentis en licence professionnelle «management et développement économique des entreprises agricoles» portée par l'IUT de l'Aisne et la Chambre d'agriculture.
- **Rentrée difficile** sur l'UFA de la MFR d'Ambleny qui propose le Bac Professionnel "Services aux Personnes et aux Territoires". L'effectif est inférieur au minimum requis par la région pour la deuxième année consécutive avec aucune perspective de correction de la situation d'ici la fin de l'année.



> PERSPECTIVES 2017

Ouverture d'une 2^{ème} formation dans le domaine hippique, le CAPa Lad cavalier d'entraînement, est à nouveau reportée à la rentrée 2017, faute de candidat malgré un réseau d'employeurs en recherche d'apprentis.

> Avec vous en 2016 ...

- 2 réunions du conseil de perfectionnement.
- Mise en place de moyens d'amélioration qualitative : concertation et coordination entre UFA et CFA, fonctionnement pédagogique, relations entre maîtres d'apprentissage et enseignants et formation des maîtres d'apprentissage à l'encadrement des jeunes.
- 1 journée pédagogique pour finaliser le projet d'établissement et le projet éducatif du CFA.

> Les formations suivies en 2016...

- Les activités hippiques et la maréchalerie à la Maison Familiale Rurale de Beauregard (67 apprentis).
- L'élevage au CFPPA de la Thiérache à Vervins (79 apprentis).
- La vente (de produits frais) à la Maison Familiale Rurale de La Capelle (35 apprentis).
- L'horticulture à la Chambre d'agriculture de Laon (195 apprentis + 13 contrats de professionnalisation).
- La viticulture, l'agriculture et les services à la personne au Lycée et CFPPA de Verdilly-Crézancy (92 apprentis).
- Le service aux personnes à la Maison Familiale Rurale d'Ambleny (6 apprentis).
- Le machinisme et les grandes cultures au Lycée Robert Schuman de Chauny (105 apprentis).



L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS PAR LA FORMATION CONTINUE

> Chiffres et tendances

- Certiphyto : 10 actions de formation rassemblant 145 stagiaires dont 166 salariés agricoles dont 59 salariés agricoles et 11 salariés de collectivités, sur cinq certificats (décideur en agriculture, opérateur en agriculture, décideur en prestation, opérateur en prestation, applicateur ou applicateur opérationnel en collectivité).
- La formation Certiphyto est en baisse et s'explique par la fin de programme au niveau national.
- 109 formations réalisées, représentant 200 journées de formation pour un chiffre d'affaires stable de 298 132 €.
- L'activité formation s'est maintenue par rapport à 2015 malgré la fin du programme Certiphyto.
- L'axe stratégique développé est celui de la proposition de formation «groupe» associant à la fois la formation collective, la formation individuelle et la dynamique de groupe de développement technico-économique des exploitations agricoles. 20 groupes sont constitués et accompagnés par les conseillers.

FAITS MARQUANTS

→ Portes ouvertes

Chaque UFA a ouvert ses portes au public pour présenter l'apprentissage. Le CFA de Laon a reçu près de 250 jeunes avec ou sans leur famille.

→ Palmarès de l'apprentissage

Les meilleurs apprentis 2016 des CFA de l'Aisne ont été mis à l'honneur lors du 25^{ème} palmarès de l'apprentissage le 21 novembre 2016 à Laon. Près de 500 personnes étaient présentes dont les apprentis, leur famille et leur maître d'apprentissage.

→ Site internet CFA

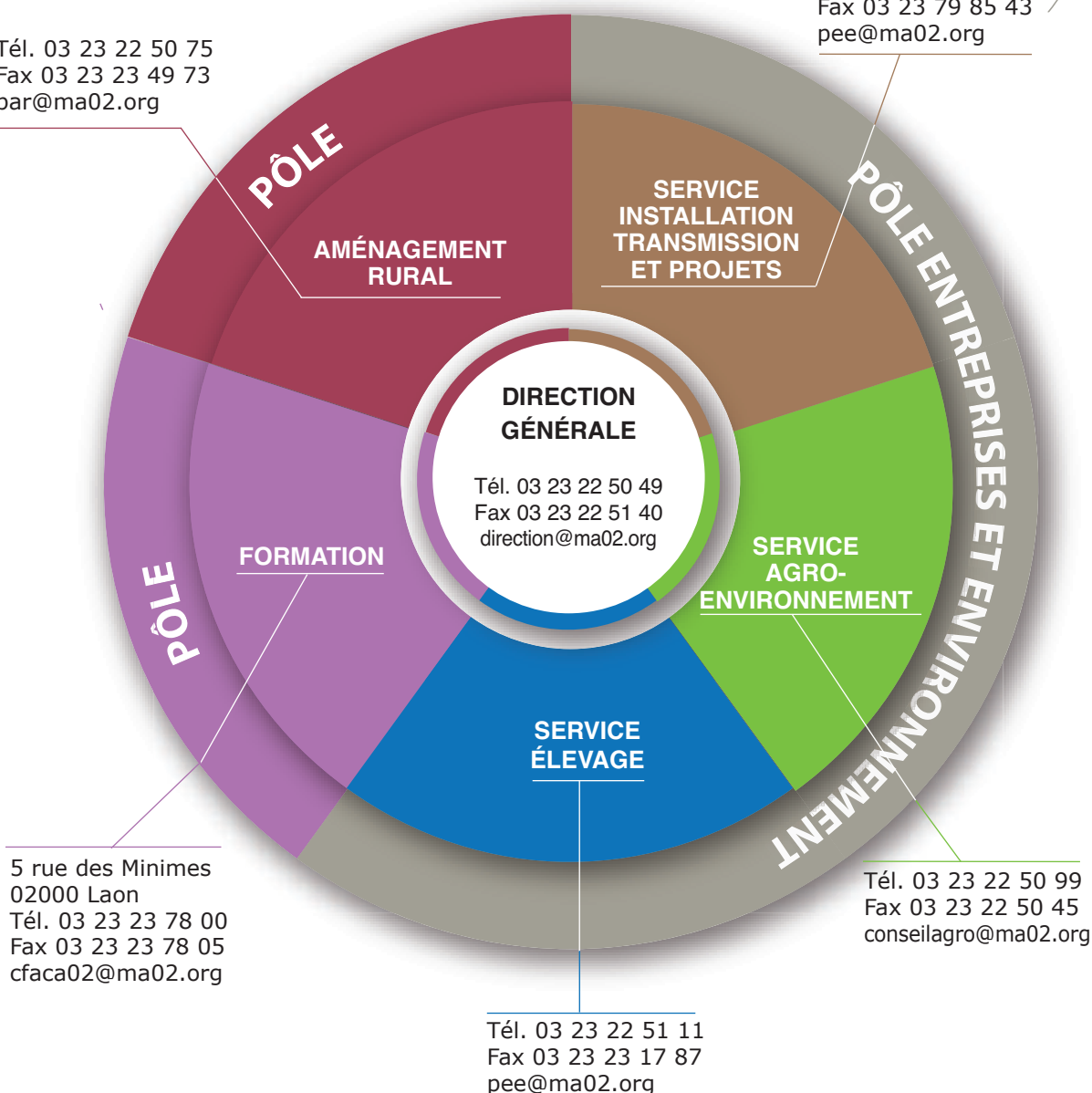
Un travail de refonte a été fait en fin d'année 2016 sur le site internet du CFA agricole de l'Aisne. L'ouverture du site est prévue pour la rentrée 2017 à cette adresse : www.cfa-agricole-aisne.fr.



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE EST À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

Tél. 03 23 22 50 75
Fax 03 23 23 49 73
par@ma02.org

Tél. 03 23 22 50 79
Fax 03 23 79 85 43
pee@ma02.org



Chambre d'agriculture de l'Aisne
1 rue René Blondelle - 02007 Laon cedex

Merci à nos partenaires

pour leur soutien financier, leur appui technique
et leur contribution sur le terrain.

Acolyance	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Lactalis
ADEME	Chambre Régionale d'agriculture Hauts-de-France	Lact'Union
AFDI	Cialyn section Jba	Laiterie coopérative de la Thiérache
Agences de l'eau	CIVC	Laitnaa
Aisne comptagri	Communautés de communes et d'agglomération	LDAR
Aisne Numérique	Conseil départemental	Lycée agricole Crézancy
Aisne Promo Elevage	Conseil régional	Lycée agricole de Thiérache - Vervins
AONP	COVAMA - Champagne Pannier	Lycée agricole Robert Schuman - Chauny
APCA	CRCA Nord Est	MSA
Arvalis	DDPP	Prim'Allia
ASAVPA	DDT	Service de remplacement
Association AT02	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt Hauts-de-France	SGV
Avenir Conseil Elevage	EMC2 Elevage	Syndicat du Maroilles
Bergers du Nord Est	Etablissement Dachy	Syndicats des eaux
Biolait	Etablissement Franquet	Téréos
Bongrain	Etablissement Guilbart	Terres Inovia
Cabinets comptables	Etablissement Maréchalle	UCANEL
Cap vert	Etablissement Leduc	UFA de la MFR de Beauregard - Clairfontaine
CD02	Expandis	UFA de la MFR de La Capelle
CENP	FAFSEA	UFA de la MFR de la Vallée du Retz - Ambleny
Centre d'Insémination Coopélia Pierry	FDCETA	UFA du CFPPA de Thiérache - Vervins
CER France Nord Est Ile-de-France	Féculerie coopérative de Vic-sur-Aisne	UFA du CFPPA du Sud de l'Aisne - Verdilly
CERENA	Fédération régionale des coopératives	UFA du Lycée agricole Robert Schuman
CFA Horticole - Laon	GDS Aisne	USAA
Chambre d'agriculture de l'Aube	GIE LNVP	VIVEA
Chambre d'agriculture de la Marne	Groupama	Vivescia
Chambre d'agriculture de la Somme	IDELE	
Chambre d'agriculture de l'Oise	IUT Aisne	
Chambre d'agriculture des Ardennes	JA02	
Chambre d'agriculture du Cher		
Chambre d'agriculture du Nord/Pas-de-Calais		
Chambre de Commerce et d'Industrie		

Merci aux agriculteurs

qui nous font partager leurs expériences
et qui accueillent nos actions sur leur ferme.

P l u s
proches
pour mieux
se comprendre



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AISNE

→ **LAON - Siège**

1 rue René Blondelle - 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50
Fax 03 23 22 51 40
accueil@ma02.org

→ **LA CAPELLE**

Pôle agricole - ZAE des Andiers
Route d'Hirson - 02260 La Capelle
Tél. 03 23 97 21 36
Fax 03 23 97 54 13
lacapelle@ma02.org

→ **CHATEAU-THIERRY**

11 rue Vallée
02400 Château-Thierry
Tél. 03 23 84 24 00
Fax 03 23 84 24 01
chateau@ma02.org



Retrouvez l'actualité agricole de l'Aisne

sur **www.aisne.chambre-agriculture.fr**